



Méthodologie de recherche-action collaborative

Premiers Cris

Sommaire

1. Introduction	2
1.1. La démarche de recherche-action collaborative (RAC)	3
1.2. Complémentarité des méthodologies de recherche entre Science & Design	5
1.3. Bénéfices attendus	5
2. Sélection des projets de RAC	6
3. Outils de mise en oeuvre de la méthodologie	7
4. Description de la méthodologie des projets de recherche-action collaborative	7
En amont	7
Étape 1. Thématique de recherche	9
Étape 2. État de l'art	9
Étape 3. Cadre de recherche	10
Étape 4. Scénario expérimental	10
Étape 5. Recherche exploratoire : expérimentations pilotes	11
Étape 6. Expérimentations	12
Étape 7. Analyse & interprétation des résultats	12
Étape 8. Communication	12
5. Récolte des données & publications	13
5.1. Données personnelles	13
5.2. Propriété intellectuelle et savoir-faire	13
5.3. Confidentialité	14
5.4. Politique de publication et de diffusion	14
6. Les valeurs	14
Annexe 1 - Méthodologie de RAC Premiers Cris	16
Annexe 2 - Description du processus de mise en oeuvre	16

1. Introduction

Premiers Cris est un **collaboratoire de recherche-action**¹ du CRI Paris dont la mission principale est d'œuvrer à réduire les inégalités de développement dès la petite enfance. Pour cela, Premiers Cris propose de **repenser les pratiques de recherche en alliant Science, Design et Terrain**. En facilitant la réalisation de **projets de recherche-action collaborative**, Premiers Cris travaille à l'amélioration de l'accueil des jeunes enfants dans lieux fréquentés par ces derniers².

Premiers Cris souhaite ainsi faire évoluer les pratiques de recherche afin de **renforcer les expertises des professionnelles**³ de petite enfance, **investiguer les problématiques de terrain** et **ancrer les expérimentations dans l'environnement et le quotidien du jeune enfant**.

Premiers Cris s'inscrit dans le programme de recherche du CRI Paris⁴, unité de recherche de l'Université de Paris et de l'INSERM (UMR U1284). À ce titre, Premiers Cris est soutenu financièrement par le CRI Paris ainsi que par une fondation à but non lucratif.

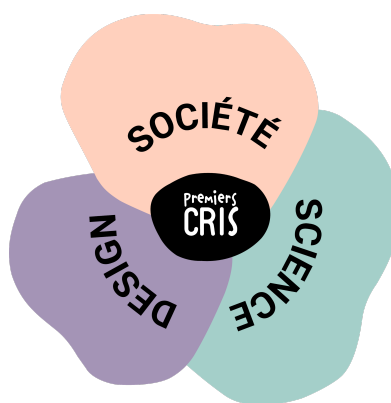


Figure 1 : Science - Design - Société

Ce document est voué à évoluer et à être modifié par l'équipe Premiers Cris, suite aux retours des parties prenantes et aux observations menées durant la réalisation des projets de recherche-action collaborative.

¹ Nous définissons le collaboratoire de recherche-action comme un espace ouvert dans lequel des personnes issues de différents milieux collaborent, par un processus créatif, à la résolution de problèmes complexes issus du terrain.

² Nous incluons ici tous les lieux fréquentés par l'enfant âgé de 0 à 6 ans, tels que les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), les écoles maternelles ou encore les tiers lieux (types espaces culturels, centres périscolaires, etc.)

³ Nous avons fait le choix d'employer le féminin pour le terme "professionnelle" car ces professions (EJE, assistante maternelle ou enseignante du 1er degré) sont à grande majorité occupées par des femmes (respectivement 99%, 97,7%, 85%).

⁴ <https://cri-paris.org/fr>

1.1. La démarche de recherche-action collaborative (RAC)

Notre démarche de recherche-action collaborative, à la fois appliquée⁵ et écologique⁶, peut se définir comme suit :

- **La recherche est action** : elle s'intègre directement au sein des lieux fréquentés par le jeune enfant (0-6 ans), tels que les établissements d'accueil du jeune enfant (de 0 à 3 ans), les écoles maternelles accueillant des enfants entre 3 et 5 ans, ou encore les tiers-lieux dédiés aux tout-petits (type espaces culturels). La recherche vient répondre à des problématiques réelles des professionnelles de petite enfance et permet ainsi une valorisation de leur travail et expertise.
- **La recherche est collaboration** : elle est menée conjointement par les co-chercheur-e-s issues des trois domaines d'expertise : Science, Design & Terrain.

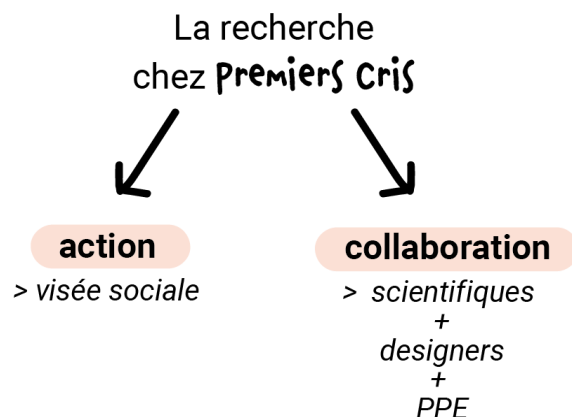


Figure 2 : La démarche de recherche-action collaborative de Premiers Cris

Dans une démarche d'horizontalité, chaque partie prenante possède des rôles spécifiques et complémentaires :

- Les professionnelles de Petite Enfance sont au cœur de la recherche : elles en sont à la fois les **initiatrices et investigatrices**, elles seules possédant l'expertise du terrain et une approche écologique grâce à leur présence quotidienne auprès des enfants. Elles réalisent un recueil d'expériences écologiques, participent à la définition du cadre de recherche, mènent les expérimentations et aident à l'interprétation des données.

⁵ La recherche appliquée "est entreprise, soit pour discerner les applications possibles des résultats d'une recherche fondamentale, soit pour trouver des solutions nouvelles permettant d'atteindre un objectif déterminé choisi à l'avance. Elle implique la prise en compte des connaissances existantes et leur approfondissement dans le but de résoudre des problèmes particuliers", d'après la définition donnée par le MESRI.

⁶ Nous qualifions d'écologique une recherche lorsque les expérimentations associées s'ancrent dans l'environnement quotidien du sujet d'étude de la recherche — par exemple pour la petite enfance, la réalisation d'un jeu en ludothèque ou école maternelle.

- Les chercheur·e·s scientifiques sont les **garants de la rigueur scientifique** du projet : ils et elles analysent le contexte, participent à la définition du cadre de recherche, pensent les expérimentations et la récolte de données, réalisent les analyses statistiques et participent à l'interprétation des résultats.
- Les designers-chercheur·e·s ont pour rôle d'**assurer la place centrale de l'expérience vécue par l'utilisateur**, ici le jeune enfant et les professionnelles qui l'entourent, au sein du projet de RAC. Pour cela, ils et elles réalisent un travail de référencement de projets, facilitent la définition d'un cadre de recherche, réalisent le prototypage d'un dispositif de recherche et les itérations associées, participent aux expérimentations et à la représentation des résultats.

Il est important de noter que l'ensemble des acteurs et actrices travaillent de manière conjointe, ce qui est facilité par **des rencontres régulières et l'accompagnement de médiateurs et médiatrices** formé·e·s par notre équipe (voir ci-après). Ainsi, les trois parties prenantes sont impliquées tout au long du processus, de la définition de la thématique de recherche à la communication des résultats.

1.2. Complémentarité des méthodologies de recherche entre Science & Design

La méthodologie Premiers Cris repose sur la complémentarité entre deux méthodes de recherche, en Science et en Design.

- La méthode de recherche scientifique offre un cadre d'analyse normé reposant sur l'élaboration d'une problématique de recherche incluant des hypothèses dont le chercheur teste ensuite la validité à travers la réalisation d'expérimentations contrôlées, la récolte de données et l'analyse statistique de ces données.
- Complémentaire, les méthodes de recherche en design donnent une place centrale à l'utilisateur et au lien avec son environnement. Ces méthodes s'appuient sur une enquête de terrain permettant de faire émerger besoins et enjeux. L'analyse de ces derniers amène à la création par le designer d'une expérience scénarisée (ou *scénario d'usage*) ainsi que de dispositifs, pensés pour l'utilisateur. Ce processus fait l'objet d'itérations s'appuyant principalement sur les retours de l'utilisateur et/ou des personnes qui l'entourent.

L'hybridation de ces deux méthodes dessine une nouvelle voie pour la recherche sur le jeune enfant, une recherche plaçant le tout-petit et les professionnelles qui prennent soin de lui en son cœur, tout en garantissant une évaluation rigoureuse basée sur les preuves (*evidence-based*).

1.3. Bénéfices attendus

- **Bénéfices pour la recherche**

La mise en œuvre de la méthodologie de recherche collaborative Premiers Cris est pensée afin que chaque partie prenante en soit bénéficiaire. Il est attendu que les professionnelles de petite enfance voient progresser leurs connaissances sur le développement de l'enfant. En tant que projet de RAC, l'objectif est bien de faire émerger de nouvelles pratiques, directement applicables sur le terrain, auprès des enfants.

Concernant les chercheur·e·s en science et design, sont attendues : une augmentation de la réflexivité sur leurs pratiques de recherche et une acquisition de nouvelles connaissances sur le développement de l'enfant issues du terrain. De plus, une évolution de leur perception des expertises de terrain est espérée, grâce notamment aux bénéfices observés sur l'accueil des tout-petits.

- **Bénéfices pour la société**

La mise en œuvre de la méthodologie Premiers Cris a aussi une visée sociale, celle d'améliorer le bien-être au travail des professionnelles de petite enfance, en encourageant une réflexivité dans leur pratique, en renforçant le lien entre les équipes et en accordant une valorisation de leur travail au quotidien.

- **Evaluation des bénéfices**

L'évaluation de la méthodologie Premiers Cris s'appuie sur une méthode mixte de recherche alliant la récolte de données quantitatives et qualitatives auprès de professionnelles de petite enfance, avant et après la mise en œuvre des projets de RAC. Pour cela nous employons :

- **Un questionnaire** (distribué avant et après la mise en œuvre des projets de RAC) permettant d'évaluer l'évolution du bien-être des professionnelles de petite enfance selon 4 critères : les pratiques professionnelles, le sentiment de valorisation du travail, les liens entre les équipes (pairs & hiérarchie) et enfin, la satisfaction générale.
- **Des entretiens semi-directifs** (réalisés suite à la mise en œuvre des projets de RAC) permettant de mieux saisir l'impact de la recherche sur les pratiques professionnelles et vice-versa, à travers l'expression de ressentis et d'expériences vécues, à la fois individuellement et collectivement.

Il est à préciser que l'**évaluation des bénéfices** fait partie intégrante de la méthodologie Premiers Cris.

2. Sélection des projets de RAC

Les projets de RAC sont encadrés par l'équipe Premiers Cris qui assure leur bon déroulement tout au long du processus.

Critères de sélection

- Petite Enfance / 0 - 6 ans : les projets de RAC concernent les enfants de 0 à 6 ans, c'est-à-dire de la naissance à la dernière année d'école maternelle. Les projets sont réalisés dans les lieux fréquentés par le jeune enfant.
- Démarche de recherche-action : les projets de RAC sont appliqués, c'est-à-dire que le choix du cadre de recherche émerge de questionnements de terrain. Le choix d'une telle démarche permet ainsi d'appliquer directement les résultats de la recherche au terrain et donc à la prise en charge du jeune enfant par ceux et celles qui en prennent soin.
- Projets co-construits : enfin les projets de RAC sont co-construits par l'ensemble des acteurs et actrices concerné·e·s (professionnelles de terrain, scientifiques et designers). Il ne s'agit pas de favoriser un seul questionnement, et/ou une seule démarche mais bel et bien de trouver une entente commune dans le choix du cadre de recherche et dans son application sur le terrain.

3. Outils de mise en oeuvre de la méthodologie

Afin d'assurer l'horizontalité des savoirs et la reconnaissance des pratiques tout au long des projets de RAC, un dialogue constant entre les co-chercheur·e·s doit être établi. Pour cela, **des espaces de discussion inter & intra parties prenantes** sont instaurés à différentes étapes du projet, sous forme de réunions animées par les médiateur·trices. De plus, **un colloque réunissant l'ensemble des co-chercheur·e·s** est organisé à la toute fin du projet de RAC, suite à la huitième et dernière étape de la méthodologie.

L'ensemble de ces événements peuvent avoir lieu au sein des établissements recrutés ou au sein du CRI.

4. Description de la méthodologie des projets de recherche-action collaborative

En 8 étapes, la méthodologie de recherche Premiers Cris se veut à la fois horizontale, créative et rigoureuse (voir Annexes).

En amont

Avant de s'engager dans la mise en œuvre de la méthodologie Premiers Cris, plusieurs éléments sont à définir en amont.

Recrutement des parties prenantes

- **Les professionnelles de petite enfance** impliquées dans les projets travaillent au sein des établissements partenaires. Le recrutement de ces établissements peut s'effectuer par l'intermédiaire d'associations (telles que EPEPE-Ensemble Pour l'Education à la Petite Enfance), de réseaux (tels les Réseaux d'Assistants Maternelles), ou d'institutions publiques (Mairie de Paris par exemple).
- Concernant les **scientifiques et les designers**, le lien avec l'Université de Paris (via le CRI) ainsi que les contacts respectifs de l'équipe Premiers Cris permettent de faciliter l'intégration de scientifiques (par exemple via le PaBaLa - réseau des laboratoires parisiens travaillant sur la toute petite enfance) et de designers (par exemple via le Centre de Recherche en Design ENS/ENSCI).

Formation des parties prenantes

La formation donnée par un·e formateur·trice de l'équipe Premiers Cris est composée de deux demi-journées. Cette formation porte globalement sur la transmission de la méthodologie Premiers Cris, s'appuie également sur la thématique de recherche préalablement définie, et précise la mise en œuvre du projet de RAC (fonctions des parties prenantes, calendrier, objectifs). En fonction des possibilités de chacun·e, la formation est donnée séparément à chaque établissement dans leurs locaux, ou par regroupement d'établissements au CRI.

Un·e référent·e au sein de chaque établissement est nommé·e au cours de la formation. Le rôle du ou de la référent·e est de représenter son lieu d'accueil lors des réunions de recherche et d'assurer le bon déroulement du projet au sein de ce dernier. Le ou la référent·e peut être membre de la direction ou des équipes du lieu d'accueil. Un·e référent·e est aussi nommé·e pour les scientifiques et pour les designers.

Médiateur·trice

Le lien entre les différentes parties prenantes du projet est assuré grâce à la présence d'un·e ou plusieurs médiateur·trice·s. Le ou la médiateur·trice est formé·e et encadré·e par l'équipe Premiers Cris au sein d'un groupe de médiateur·trices.



Figure 3 : Le rôle des médiateur.trices au sein des projets de RAC

Les **missions des médiateur.trice.s** sont les suivantes :

- S'assurer de l'avancement des projets de RAC ;
- Favoriser la communication entre les parties prenantes ;
- Garantir l'horizontalité de la collaboration
- Valoriser le bien-être de chacun.e.

Ainsi la principale qualité requise des médiateurs.trices est de **savoir impulser une dynamique de groupe, tout en considérant les sensibilités de chacun.e.**

Lors de groupes de parole (organisés en intra et inter parties prenantes) le ou la médiateur.trice doit être attentif.ve à :

- Introduire la réunion en soulignant la diversité des personnes présentes ;
- Savoir poser des temps de réflexion : définir quand parler ou écouter et ne pas avoir peur du silence ;
- Avoir conscience de la diversité des situations : se montrer sensible aux zones de confort, d'inconfort, voire de blocage de chaque personne ;
- Et d'alterner quatre façons de parler et d'écouter : le téléchargement (simple échange d'information), le débat (expression de ce que l'on pense), le dialogue de réflexion (écoute active des raisons avancées par chacun.e) et le dialogue productif (recherche collective de solutions)

Comité éthique

La méthodologie de recherche-action collaborative de Premiers Cris est actuellement examinée par le Comité d'Éthique pour la Recherche (CER) de l'Université de Paris. Par la suite, chaque projet de RAC facilité par Premiers Cris fera l'objet d'un avenant, présenté au CER de l'Université de Paris.

Étape 1. Thématique de recherche

La thématique de recherche (très générale) est déterminée en amont par l'équipe Premiers Cris. En accord avec cette thématique, l'équipe Premiers Cris constitue un **écosystème de recherche-action**, comprenant les lieux d'accueil du jeune enfant, les scientifiques et les designers.

Au cours de la ou des journée(s) de formation ont lieu des ateliers d'idéation, permettant de faire émerger les questionnements de l'ensemble des participant.e.s du projet autour de cette

thématique. Les réflexions échangées durant ces ateliers sont par la suite analysées et organisées par l'équipe Premiers Cris, afin d'être exposées lors de la première réunion.

Réunion #1

La première réunion inter-parties prenantes permet à l'ensemble des référent·e·s du projet de se rencontrer. En s'appuyant sur le résultat du ou des atelier(s) d'idéation, les référent·e·s définissent de manière conjointe une thématique de recherche précise..

> Définition de la thématique de recherche

Étape 2. État de l'art

L'état de l'art permet d'établir **le contexte (théorique et appliqué)** au sein duquel s'insère le projet de RAC. L'état de l'art, ciblé sur la thématique de recherche, se compose à la fois :

- d'un **recueil d'expériences écologiques**, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances empiriques acquises par les professionnelles sur le terrain,
- d'une **revue de la littérature**, c'est-à-dire une collecte de travaux de recherche publiés (soit dans un même domaine, soit dans plusieurs),
- et d'un **benchmark** (ou référencement) de projets qui peuvent constituer des sources d'inspiration.

L'état de l'art permet de mettre en lumière un ensemble de connaissances, de travaux et de projets déjà effectués afin de délimiter le cadre de la recherche-action à mener. Chaque élément de l'état de l'art – recueil d'expériences écologiques, revue de la littérature et référencement de projets existants – est réalisé intra-partie prenante.

Étape 3. Cadre de recherche

Réunion #2

Une fois les éléments de l'état de l'art recueillis, une réunion regroupant l'ensemble des référent·e·s est organisée avec le double objectif (1) de présenter chaque élément de l'état de l'art et (2) de définir ensemble le cadre de recherche.

> Définition du cadre de recherche

Le cadre de recherche se compose de :

- Une analyse de l'état de l'art ;
- L'enjeu de recherche soulevé ;
- Les actions choisies pour répondre à cet enjeu ;
- La planification de l'évaluation de ces actions.

C'est l'analyse précise et minutieuse de l'état de l'art qui permet de définir l'**enjeu de recherche** et les **actions** pouvant être mises en place pour répondre à cet enjeu, à partir desquelles se construit le scénario expérimental.

Étape 4. Scénario expérimental

Dans une démarche de recherche écologique, le scénario expérimental respecte les **critères de recherche scientifique** "classiques" (par exemple, le matériel, la méthode et les données récoltées). Il assure aussi la qualité de l'**expérience vécue** par l'enfant et les professionnelles de Petite Enfance.

Le scénario expérimental précise :

- Les participant·e·s (âge, milieu socio-économique...);
- L'espace spatio-temporel (lieu, heure de la journée...);
- La méthode employée (groupes, conditions);
- Les caractéristiques du dispositif mettant en relation l'enfant avec un environnement préparé;
- Les lignes narratives guidant le déroulé de l'expérience (et rôle de la PPE);
- Les données récoltées (qualitatives ou quantitatives).

Le **scénario expérimental** correspond à la mise en récit des différentes étapes d'interaction de l'enfant avec un environnement préparé. Ainsi, le scénario expérimental permet de **concrétiser au sein d'expérimentations évaluables** les actions choisies pour répondre à l'enjeu de recherche.

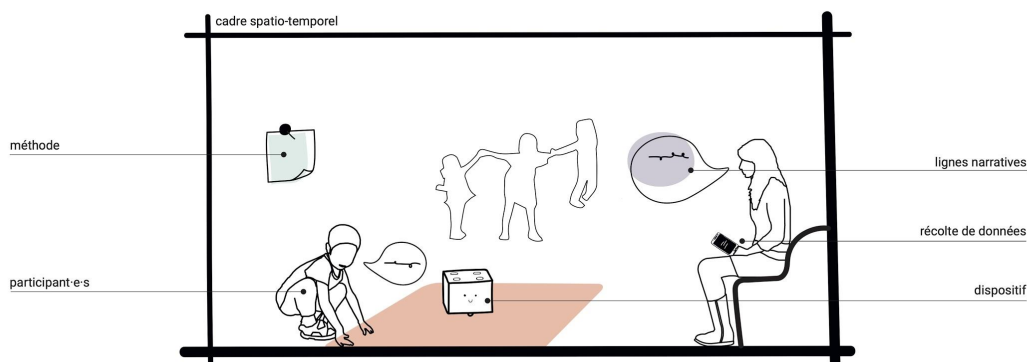


Figure : Phase 4 - Le scénario expérimental

Durant cette quatrième étape, les designers et les scientifiques travaillent conjointement à l'élaboration de propositions de scénarios expérimentaux qui seront présentés lors de la troisième réunion.

Réunion #3

Une troisième réunion réunissant l'ensemble des référent·e·s permet de valider de manière démocratique les différentes caractéristiques du scénario expérimental, afin de pouvoir engager les expérimentations-pilotes au sein des établissements.

> Validation du scénario expérimental

Étape 5. Recherche exploratoire : expérimentations pilotes

Une fois le scénario expérimental défini, s'ensuit une phase de **prototypage**. Cette phase correspond à la création d'un **premier prototype du dispositif** par le designer-chercheur·e dont les caractéristiques ont été définies lors de la troisième réunion. Le dispositif est accompagné d'une narration, c'est-à-dire la mise en récit de ses usages par le jeune enfant et celles et ceux qui l'accompagnent.

S'ensuit une phase d'**itérations**, c'est-à-dire d'**expérimentations-pilotes** avec les enfants (et les personnes qui l'entourent), qui permet de tester la pertinence du scénario expérimental et de sa méthode d'évaluation. Ce processus itératif est accompagné par les médiateur·trices présent·e·s sur le terrain.

Réunion #4

Lors de cette quatrième réunion, les référent·e·s des professionnelles de petite enfance, accompagnées par les médiateur·trices, sont invitées à partager leurs retours sur la mise en œuvre des expérimentations-pilotes menées sur le terrain. À l'issue de cette réunion, l'ensemble des référent·e·s définissent conjointement le choix du scénario expérimental final.

> Lancement des expérimentations

Étape 6. Expérimentations

Dans une **démarche de recherche écologique**, les expérimentations ont lieu dans les différents lieux fréquentés par le jeune enfant impliqués dans le projet de RAC. Les expérimentations permettent de **tester les actions mises en œuvre** grâce au scénario expérimental, par la récolte de données quantitatives et/ou qualitatives. Les expérimentations sont réalisées par les professionnelles de terrain, accompagnées des médiateur·trices.

Étape 7. Analyse & interprétation des résultats

Les données récoltées sont ensuite analysées afin d'être interprétées lors d'une cinquième réunion regroupant l'ensemble des référent·e·s, puis partagées avec l'ensemble des participant·e·s du projet. Ainsi, il s'agit de :

- Analyser statistiquement les données (réalisé par les scientifiques),

- Révéler de manière graphique les résultats des analyses (réalisation de visuels type infographie),
- Interpréter ces résultats et les confronter aux pratiques de terrain afin de les faire évoluer.

L'analyse, la représentation et la discussion des résultats conduisent à l'élaboration de conclusions. Ces conclusions mettent en lumière les réponses apportées par les actions menées à l'enjeu de recherche. Ces conclusions ouvrent aussi sur des interrogations, réflexions et perspectives qui permettent d'ancrer la recherche dans des contextes plus larges (sociétaux, économiques, environnementaux...).

Réunion #5

Une cinquième et dernière réunion réunit l'ensemble des référent-e-s afin de discuter des résultats de l'analyse des données. Durant cette réunion, un atelier d'interprétation commune est organisé afin de confronter les différents domaines d'expertise et de définir les conclusions du projet de RAC.

> Interprétation commune des résultats

Étape 8. Communication

La dernière étape de la méthodologie de recherche Premiers Cris est celle de la communication, c'est-à-dire de la transmission des conclusions de la recherche. Toujours dans une démarche de recherche collaborative, les conclusions des recherches engagées par Premiers Cris ont pour objectif d'être accessibles et compréhensibles au plus grand nombre.

Soucieux de sa légitimité scientifique, Premiers Cris choisit de communiquer les conclusions des projets de RAC lors de colloques ou publications scientifiques, mais également de "vulgariser" ces contenus afin que les conclusions puissent s'appliquer directement sur le terrain.

Enfin la Plateforme de recherche collaborative Premiers Cris⁷ constitue également un support de communication important, à la fois sur la démarche soutenue, le processus de recherche engagé, et les conclusions des recherches effectuées. Dans un souci de répliquabilité, les projets de RAC effectués par Premiers Cris sont documentés de la manière la plus exhaustive possible.

Des groupes de discussion sont mis en place sur cette plateforme afin de favoriser les échanges, et envisager la mise en place de nouvelles pratiques au sein des lieux fréquentés par le jeune enfant. Premiers Cris œuvre ainsi à l'accompagnement des professionnelles - impliquées ou non dans un projet de RAC Premiers Cris - dans l'évolution de leurs pratiques auprès des jeunes enfants.

⁷ <https://www.premierscris.cri-paris.net/>

Colloque

À l'issue du projet de RAC, un colloque réunissant l'ensemble des co-chercheur·e·s ainsi que la communauté Premiers Cris est organisé. Les résultats du projet de RAC sont présentés, des table-rondes inter et intra parties prenantes (avec invité·e·s extérieur·e·s) sont organisées, ainsi que des ateliers participatifs.

5. Récolte des données & publications

5.1. Données personnelles

Chaque acteur et actrice participant à un projet de RAC Premiers Cris s'engage à se conformer à ses obligations en tant que Responsable de traitement à l'égard des personnes concernées, conformément au RGPD (Règlement n° 2016/679 sur la protection des données personnelles), avec l'aide et l'assistance d'éventuels sous-traitants le cas échéant. Le Responsable de traitement est responsable de l'exactitude et l'intégrité des données à caractère personnel.

5.2. Propriété intellectuelle et savoir-faire

Avant le commencement du projet, Premiers Cris complètera avec chaque acteur et actrice un document recensant les connaissances préexistantes et savoir-faire de chacun·e des participant·e·s. Il est d'ores et déjà prévu que chaque création ou invention faisant l'objet de droits de propriété intellectuelle avant le commencement du projet restera la propriété des acteurs ou actrices concerné·e·s.

S'agissant des connaissances nouvelles issues du projet, ces dernières seront la propriété commune de chacun·e des acteurs ou actrices ayant participé au projet de RAC. La propriété de ces connaissances sera attribuée aux différentes parties sur la base d'un accord contractuel conclu au commencement du projet qui tiendra compte des tâches, intérêts et contributions financières de chacun·e·s des participant·e·s.

Toujours dans une démarche de recherche collaborative, l'ensemble des publications issues des projets de RAC Premiers Cris sont co-signés au nom de l'écosystème de recherche, soit l'ensemble des acteurs et actrices ayant participé à la recherche, quel que soit leur statut.

5.3. Confidentialité

Tous les participant·e·s à un projet de RAC Premiers Cris considèrent comme strictement confidentiels le savoir-faire ou autres informations qui lui sont connus ou seront connus en raison de la réalisation du projet et s'interdisent pendant toute la durée du projet d'utiliser, de divulguer, directement ou indirectement, à des personnes étrangères au projet ; à moins qu'il ne s'agisse d'une information tombée dans le domaine public ou que cette information ait déjà été divulguée au préalable par les participant·e·s au projet avant le commencement du projet en

raison d'un fait autre qu'un manquement à une obligation de confidentialité ou s'il ou elle avait obtenu l'information de tiers par des moyens légitimes.

Les participant·e·s à un projet de RAC Premiers Cris devront contractuellement imposer la même obligation à leurs préposé·e·s, ou toute personne impliquée dans le projet.

5.4. Politique de publication et de diffusion

Les résultats des projets de RAC seront disponibles en libre accès pour l'ensemble des participant·e·s au projet. Ces résultats seront également divulgués au public en accès libre sur accord de l'ensemble des participant·e·s. L'obligation de confidentialité mentionnée ci-dessus ne sera alors plus applicable.

Dans l'hypothèse d'une exploitation commerciale des projets, les participant·e·s au projet de RAC seront tenu·e·s de conclure, avant toute exploitation commerciale, un accord définissant les principes clairs de partage des revenus financiers qui seront tirés de l'exploitation commerciale du projet. Ces principes prendront notamment en compte les fonds et investissements ainsi que les transferts de connaissances apportés par chacune des parties.

6. Les valeurs

L'équipe Premiers Cris a défini un ensemble de valeurs qui devront être respectées par l'ensemble des co-chercheur.e.s des projets de RAC :

- Le **respect du bien-être** global de l'enfant et de celles et ceux qui l'entourent
- L'**engagement éclairé** de la part des équipes et une **transparence**
- L'**horizontalité** des savoirs et re-connaissance des pratiques
- La **protection** des données personnelles
- L'**ouverture** d'esprit

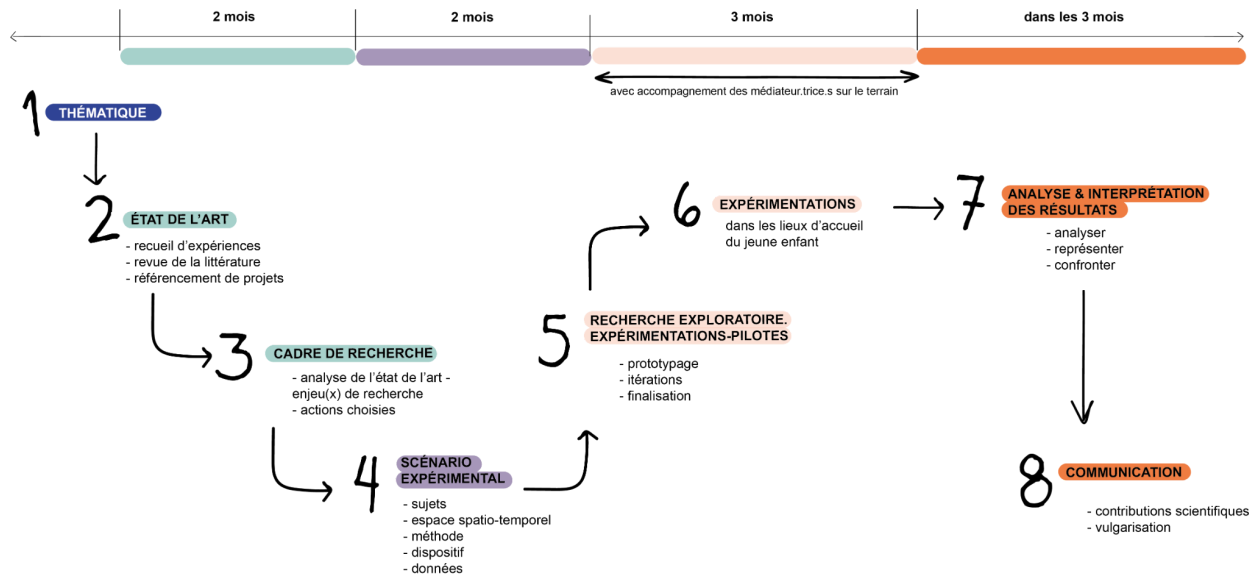
- Le **dialogue** constant

Ces valeurs ont été extraites de notre "Politique de Protection des Publics Fragiles" réalisée en collaboration avec le cabinet spécialisé Philanthropy Advisor⁸.

⁸ <http://philanthropyadvisors.org/en/part/we-are/>

Annexe 1 - Méthodologie de RAC Premiers Cris

Description des 8 étapes



Annexe 2 - Description du processus de mise en oeuvre

Planning sur 12 mois

